

COMMISSION DE COMPETITIONS

Séance du 03/04/2019 PV N° 024

*Désignation 29^{ème} Journée Honneur.

*Homologation des Résultats.

*Traitement/Affaires

DESIGNATION RENCONTRES DE LA 29^{EME} JOURNEE DIVISION HONNEUR

SAMEDI 13 AVRIL 2019

LIEU	RENCONTRE	HEUR	ARBITRE	ASSIS. 01	ASSIS. 02
OUARGLA APC	MOC/JSKT	13H00			
AINBAIDA	CMC/NRMK	11H00			
AINBAIDA	OSB/CSCAG	13H00			
TEMACINE	CSBT/IRBH	13H00			
TOUGGOURT APC	EST/PHMD	13H00			
	ICB/NRAN		ANNULEE	ANNULEE	ANNULEE
	CRBS/NRAN		ANNULEE	ANNULEE	ANNULEE

EXEMPT / C.S.M'N

HOMOLOGATION DE LA 25^{EME} JOURNEE HONNEUR

OSB/PHMD	01/03	CMC/EST	03/00
CRBS/MOC	03/00	CSM/IRBH	01/00
NRAN/CSCAG	01/02	CSBT/JSKT	02/03
ICB/NRAN	F/G	N.R.M.K	EXEMPT

HOMOLOGATION DES MATCHS RETARDS

CRSBS/RCO	03/02	SMBT/USB	00/03
-----------	-------	----------	-------

HOMOLOGATION DU 04^{EME} TOURS COUPE DE WILAYA 'SENIORS'

PHMD / CSBT	ANN	CMC / JSKT	00/02
-------------	-----	------------	-------

RESULTATS DE LA 26^{EME} JOURNEE HONNEUR

EST/OSB	00/01	JSKT/CRBS	03/00
IRBH/NRAN	03/01	PHMD/CSM	04/00
CSCAG/CMC	02/00	MOC/CSBT	N/J
NRMK/ICB	F/G	N.R.A.O	F/G

TRAITEMENT / AFFAIRES

Affaire 018 / Match MOC Chaamba / CSBT Temacine (Sen) du 30 Mars 2019

- Vu la feuille de match ;
- Vu le rapport de l'Arbitre ;
- Vu le rapport du Délégué ;
- Vu la lettre du Club MOC Chaamba ;
- Attendu que la rencontre n'a pas eu lieu ;
- Attendu que l'équipe du MOC Chaamba, s'est présentée sur le terrain avec un effectif de Onze (11) Joueurs.
- Avant le coup d'envoi, l'arbitre a constaté de l'équipe du MOC Chaamba a été réduite par Trois (03) joueurs et ce suite a des blessures avant le coup d'envoi de la rencontre suivant rapport du club.

-Attendu que l'article 57 du règlement du championnat « Amateur », stipule que si, une équipe se présente sur le terrain avec un effectif de Moins de Onze (11) Joueurs la rencontre n'aura pas lieu.

En application de l'Article 57 du Règlement du Championnat de Football Amateur, la Commission Décide :
« Phase Retour 02 éme infractions »

- *Match perdu par Pénalité à l'équipe du MOC Chaamba pour en attribuer le gain a l'équipe du CSBT Temacine qui marque Trois (03) Points et Trois (03) Buts.*
- *Défalcation de Six (06) Points a l'Equipe du MOC Chaamba,*
- *Amende de Cinq Mille (5.000 DA) a l'équipe du MOC Chaamba,*

LA COMMISSION COMPETITIONS

MOUSSA TARMOUNE